

Nantes, le 17 octobre 2019

Assemblée régionale des 17 et 18 octobre

La Région se mobilise pour être « Terre de Jeux Paris 2024 » et développer l'accès à la culture pour tous sur tous les territoires.

L'assemblée régionale des Pays de la Loire vote en séance plénière du 17 et 18 octobre la décision modificative n°3, ainsi que les principales orientations du futur budget primitif pour 2020 qui sera soumis au vote du Conseil régional en décembre prochain.

Les Pays de la Loire « Terre de jeux Paris 2024 »

Terre d'accueil de grands évènements sportifs tels que les 24h du Mans ou le Vendée Globe, la Région s'engage à l'occasion de cette session pour candidater au label « Terre de jeux Paris 2024 ».

Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, la Région des Pays de la Loire s'engage et candidate pour obtenir le label « Terre de jeux 2024 » et valoriser ses atouts pour accueillir bénévoles, publics et sportifs avant, pendant et après les jeux. Ce sera également l'occasion de mettre à profit le nouveau Centre de Ressources, d'Expertise et de Performances Sportives (CREPS) qui ouvrira à la rentrée 2021 pour accueillir les athlètes souhaitant s'entraîner en France avant les épreuves. Le futur CREPS pour lequel la Région investit 35 M€, et dont les travaux de construction ont démarré serait ainsi labellisé Centre de préparation aux jeux. Le CREPS des Pays de la Loire a par ailleurs été retenu par le Ministère des Sports pour accueillir depuis le 1er septembre 2019 le Pôle Ressources National « Sport – Innovations » qui va permettre de mieux répondre aux enjeux d'innovations dans le sport en matière de services, de technologies et d'accès à la pratique y compris au plan local.

Deux nouvelles villes pour la Folle Journée de Nantes en région

Avec l'ambition de favoriser et développer un accès à la culture au plus grand nombre sur tous les territoires, la Région annonce et vote l'élargissement de la Folle Journée de Nantes en région à deux nouvelles villes partenaires dès l'édition 2020.

Grâce au partenariat original mis en place sur l'initiative du Conseil régional des Pays de la Loire avec la Folle journée de Nantes, la programmation élaborée par René Martin, directeur du Centre de Réalisations et d'Etudes Artistiques et créateur de la manifestation, se déploie dans 11 villes ligériennes (avec l'île d'Yeu en mai), au plus près des territoires et des Ligériens. Chaque année ce sont près de 60 000 Ligériens qui se réunissent autour de 160 concerts dans les villes partenaires, pour (re)découvrir des chefs d'œuvres de la musique classique et contemporaine et partager des moments d'émotion avec de grands artistes. Pour l'édition 2019, les villes de Challans, Cholet, Fontenay-le-Comte, Fontevraud-l'Abbaye, Saumur, La Flèche, La Roche-sur-Yon, Laval, Sablé-sur-Sarthe, Saint-Nazaire et l'île d'Yeu ont accueilli des concerts. Une programmation a également été proposée dans des communes périphériques des villes partenaires, portant ainsi à seize le nombre de communes concernées par cette dernière édition. **Face au succès de la manifestation, la Région souhaite l'élargir encore plus, deux nouvelles villes deviendront ainsi partenaires de la Folle Journée de Nantes en région pour l'édition 2020 : Châteaubriant (44) et Les Sables d'Olonne (85).**

Un nouveau site pour le FRAC des Pays de la Loire.

Parmi ses priorités en matière culturelle, la Région s'est fixée la création d'un nouveau site pour le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) des Pays de la Loire à Nantes. Annoncé par la Région en juin dernier, le nouvel espace situé quai des Antilles, sera dédié à la création, la diffusion et la médiation, et le bâtiment actuel à Carquefou poursuivra une action de diffusion à partir de la collection. Le nouveau site d'expositions d'un peu plus de 400 m2 sera inauguré à l'automne 2020. Il fait dès à présent l'objet de travaux. Parallèlement à ce projet d'implantation, le FRAC engage un réaménagement des réserves de la collection situées dans le bâtiment de Carquefou pour disposer de nouveaux espaces de stockage à partir de 2020. **150 000 € sont votés à cette session pour permettre au FRAC l'engagement des travaux à Carquefou et les premiers aménagements du site de Nantes.**

CONTACT PRESSE :

Nadia Hamnache - nadia.hamnache@paysdelaloire.fr – 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16